



Demande d'une expertise après acquisition

Par **sab45**, le **27/03/2009** à **22:07**

bonjour,

je viens d'acquérir un appartement rénové par un particulier, au premier étage d'une ancienne maison, mon appartement se composant de deux niveaux.

Lors des passages de camions (la route est effectivement empruntée de manière permanente par ces camions), le sol vibre assez violemment, ainsi que le balcon d'accès à mon appartement.

j'aimerais faire intervenir un expert afin de valider la viabilité de ce logement.

Pourriez-vous m'indiquer à qui dois-je m'adresser ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part et vous en remerciant par avance,

bien cordialement.